\$65 l'once aux mines. On verrait augmenter, monétaires en or, et on épargnerait aux conventionner les mines.

Les journaux financiers du Canada nous abreuvent de propagande contre la majoration du prix de l'or, mais ils n'expliquent pas pourquoi il y aurait lieu de subventionner, tant au Canada qu'aux États-Unis, les industries consommatrices d'or en leur fournissant des matières premières à un prix qui était équitable en 1934. Chaque fois qu'on subventionne le poisson, le beurre, les œufs, la volaille, le blé ou d'autres produits, on constate toujours une levée de boucliers dans la presse financière. Cependant, la presse financière n'en souffle pas mot lorsque 15 millions de dollars sont arrachés aux contribuables pour subventionner les mines d'or et leur permettre de fournir de l'or à l'industrie privée aux États-Unis et au Canada, au prix de \$35 l'once, prix fixé pendant la crise de 1934.

## • (3.30 p.m.)

On a demandé à la Chambre qui profiterait d'une hausse du prix de l'or. J'ai entendu dire que la Russie et l'Afrique de Sud en seraient les principaux bénéficiaires. Or, effectivement, la Russie n'utilise pas d'or sur son propre territoire, pas plus que l'Afrique du Sud. A quoi sert-il? A l'achat de marchandises du monde occidental. A l'heure actuelle, l'Afrique du Sud achète pour un milliard de dollars en or de marchandises du monde occidental. Si le prix de l'or était doublé, elle en achèterait alors pour 2 milliards de dollars. L'or ne sert pas aux échanges internes en Afrique du Sud, car le papier-monnaie y a cours, tout comme au Canada. La Russie aurait un milliard de dollars à dépenser. Elle peut construire autant de navires et d'autres articles qu'elle veut en se servant de son propre papier-monnaie. Cependant, elle doit payer ses achats à l'étranger en or en dollars des États-Unis.

Donc, à mon avis, les pays qui profiteraient d'une hausse du prix de l'or seraient le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni, tous des pays qui veulent augmenter leur commerce d'exportation. Voilà les pays qui en s'unir au ministre des Finances en vue de gens qui avaient été mis à pied.

\$35 l'once, et verser un prix moyen de \$60 ou faire fonctionner à plein rendement le système de dualité des prix. Ce serait avantasans frais pour le gouvernement, les réserves geux non seulement pour le Canada, mais aussi pour les États-Unis; cela ajouterait de tribuables canadiens les 15 millions de dollars l'or à nos réserves monétaires tandis que l'inpar année qui servent présentement à sub- dustrie et les arts paieraient le prix qui convient pour leur matière première.

## M. le président: Le crédit 1c est-il adopté?

M. Martin: Le ministre fera-t-il une déclaration à ce sujet ou va-t-il garder le silence?

L'hon. M. Pepin: Je n'ai nullement l'intention de faire de déclaration pour la bonne raison que la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or a fait l'objet, dès en décembre dernier, de mesures pour étendre la loi. Nous avons eu un débat approfondi où j'ai alors fourni tous les renseignements possibles. Tout récemment, le ministre des Finances a répondu à ces questions. Il a admis que la politique, quant au sort réservé à l'or que la Monnaie recueille actuellement, n'était pas encore tout à fait au point. Cette question est essentiellement de sa compétence et non de la mienne. Je suis chargé de l'aide aux mines d'or, mais non de la politique monétaire du gouvernement fédéral.

M. Martin: Le ministre prétend-il, tout d'abord, que la situation n'a pas évolué depuis notre dernier débat sur la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or? En outre, veut-il dire qu'il ne s'inquète et ne se préoccupe nullement d'une industrie comme l'exploitation des mines d'or, d'une telle importance pour le pays?

L'hon. M. Pepin: Je n'ai pas dit cela. J'ai simplement signalé que je ne participerais pas à l'obstruction. Mes amis pourront répéter tout ce qu'ils voudront là-dessus. A mon avis, les réponses qu'ils cherchent à obtenir ont déjà été données, ou le seront plus tard par le ministre des Finances. S'ils tiennent à répéter que le gouvernement fédéral accorde à l'exploitation des gisements aurifères des fonds qui devraient être utilisés d'autres façons, libre à eux, mais ce n'est pas le cas. La loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or vise à aider les collectivités qui comptent sur ces mines pour leur subsistance quand ces dernières atteignent le terme de leur production ou qu'elles sont en difficultés. Mon ami bénéficieraient. Il me semble que le ministre s'est rendu compte, l'autre jour, de la façon des Mines, s'il prend à cœur non seulement dont la loi est appliquée, quand la mine Holl'industrie de l'or mais encore les avantages linger a fermé ses portes en raison de l'épuiqu'en retirerait le Canada et le soulagement sement de ses gisements de minerai. On a qu'en éprouveraient les contribuables, devrait assuré d'autres emplois, dans la région, aux

[M. McLean.]